



Rapport de synthèse  
Secteur de l'Ingénierie  
Jeudi 18 septembre 2014

Etude sociodémographique de la Branche du numérique, de l'ingénierie, du conseil,  
des études et des métiers de l'événement (IDCC 1486)



# Rappel méthodologique

## Méthodologie employée pour mener l'étude

### Cette étude s'appuie sur une large enquête terrain

- 1.266 entreprises ont été interrogées lors d'une enquête téléphonique pour garantir la représentativité des données au niveau Branche et sectoriel
- Selon la taille de l'entreprise, le directeur général, le directeur des ressources humaines ou un responsable RH a été interrogé
- Les données relevées sont datées du 31/12/2013, et le périmètre géographique retenu est la France

### Les résultats doivent être comparés avec prudence aux chiffres de la statistique publique

- La base des entreprises interrogées lors de l'enquête terrain est la base d'entreprises cotisantes au FAFIEC
- La répartition des entreprises par secteur relève d'un auto-positionnement suivi d'une vérification par les équipes de KYU
- Les chiffres de la statistique publique recouvrent un périmètre en écart
  - La DARES prend en compte l'ensemble des entreprises appliquant la convention collective 1486 – lesquelles ne cotisent pas toutes au FAFIEC
  - Le Céreq et l'INSEE s'appuient sur les codes NAF pas toujours représentatifs – erreur de déclaration, évolution de l'activité de l'entreprise...

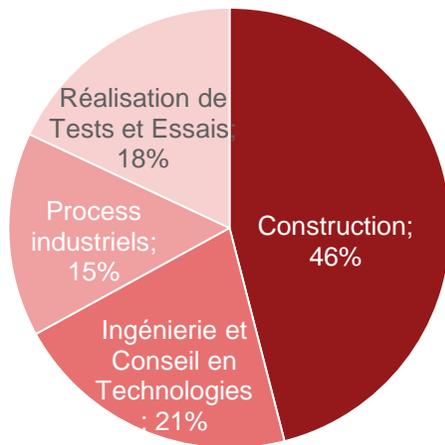
### Entreprises interrogées lors de l'enquête terrain, par secteur et nombre de salariés

Secteur	Effectifs	Moins de 10	10 à 49	50 à 249	250 et plus	Total
Etudes et conseil	168	57	35	7	267	
Numérique	220	100	92	18	430	
Ingénierie	215	144	67	15	441	
Foires, Salons, Congrès	43	8	2	3 (>200)	56	
Autres	54	12	6	0	72	
<b>Total</b>	<b>700</b>	<b>321</b>	<b>202</b>	<b>43</b>	<b>1.266</b>	

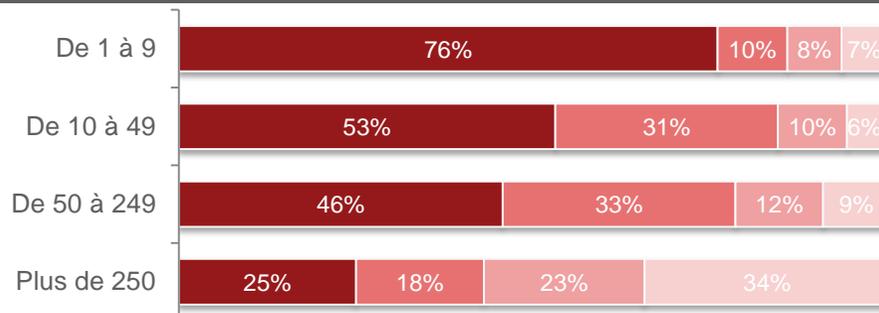
# Secteur de l'ingénierie

## Nombre et répartition des entreprises et salariés du secteur de l'Ingénierie

### Répartition des effectifs salariés par type d'activité



### Répartition par taille d'entreprise

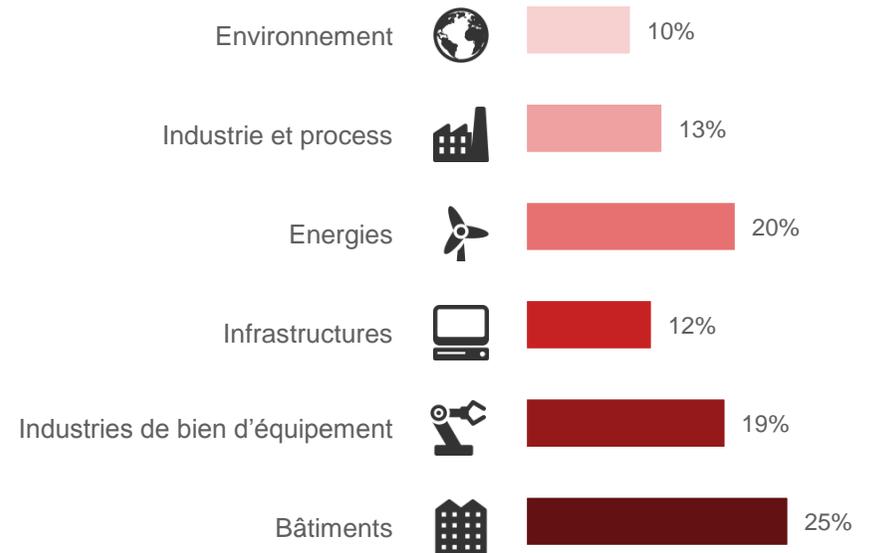


Le secteur de l' **Ingénierie** rassemblait au sein de la Branche en 2013 près de **18.250 entreprises** et **223.500 salariés**

Source : données FAFIEC 2012 / BVA 2014, traitement KYU

Réserve : les codes NAF de l'ingénierie ont des taux d'application de la Convention Collective relativement faibles : 7112B - 72,3% ; 7490B - 39,0% ; 7120B - 36,9%  
(source DARES au 31/12/2010)

### Répartition de l'activité en ETP par secteur client



# Secteur de l'ingénierie

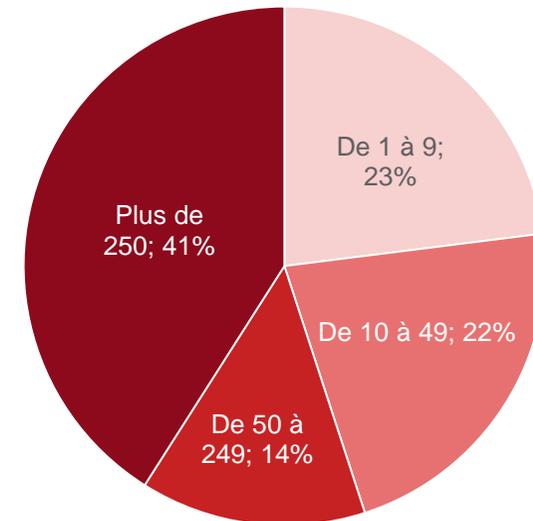
## Répartition des entreprises et des salariés par taille d'entreprise

### Répartition des entreprises par catégorie de taille

Taille de l'entreprise	Nombre d'entreprises du secteur dans la Branche
De 1 à 9 salariés	14 235
De 10 à 49 salariés	3 467
De 50 à 249 salariés	548
Plus de 250 salariés	183

Réserve : les codes NAF de l'ingénierie ont des taux d'application de la Convention Collective relativement faibles : 7112B - 72,3% ; 7490B - 39,0% ; 7120B - 36,9%  
(source DARES au 31/12/2010)

### Répartition des effectifs par taille d'entreprise



# Secteur de l'ingénierie

## Caractéristiques des entreprises

### Part de l'activité réalisée à l'export



*Donnée terrain jugée non représentative par le secteur*

### Plusieurs conventions collectives



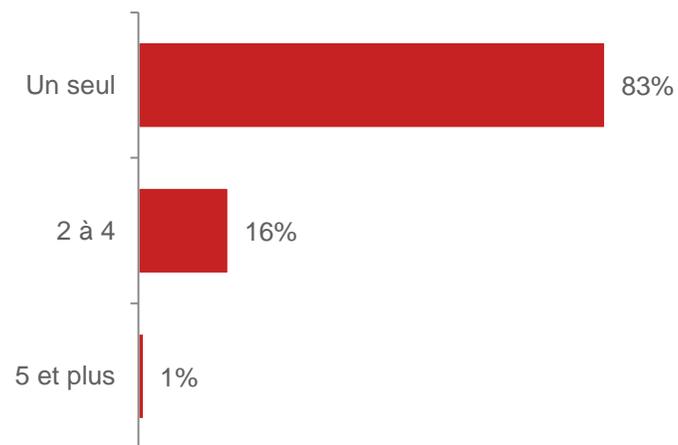
**2%** des entreprises du secteur ont plusieurs conventions collectives

### Part de l'activité sous traitée



**9%** de l'activité des entreprises du secteur ont été sous traités

### Nombre d'établissements



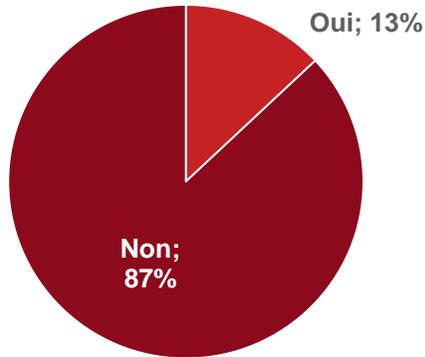
### Turnover

Turnover moyen : **15%**

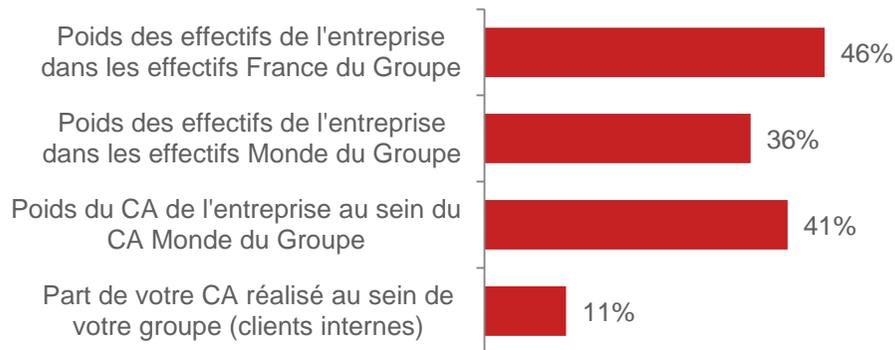
# Secteur de l'ingénierie

## Caractéristiques des entreprises

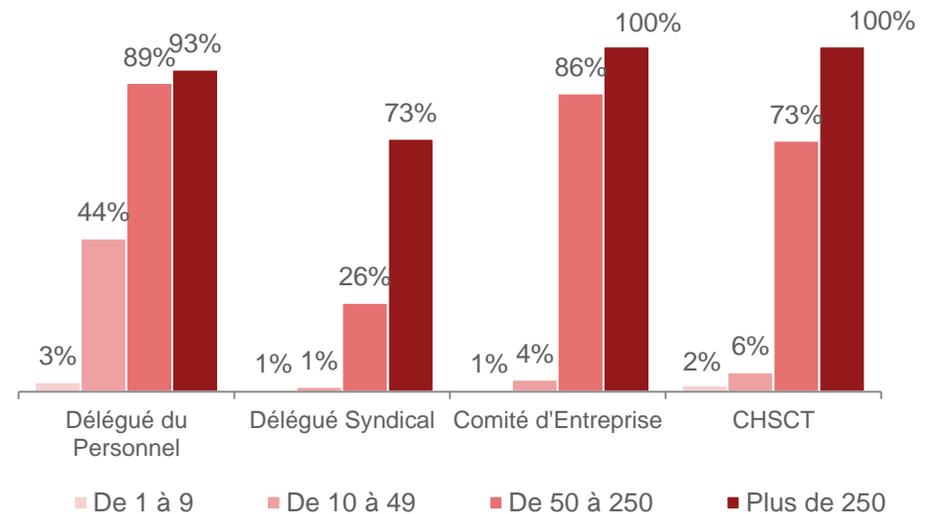
### Appartenance des entreprises à un groupe



### Relation entreprise / groupe



### Part des entreprises s'étant dotées d'un...



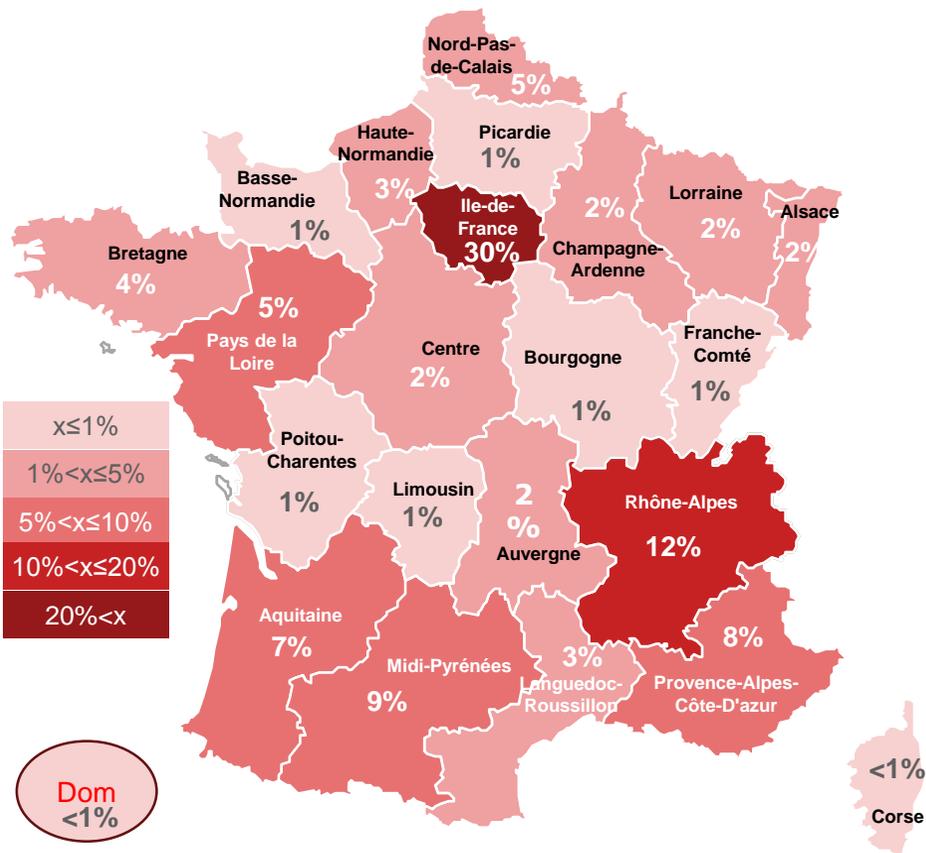
#### Rappel des obligations légales sur les instances représentatives du personnel

- **Délégué du Personnel** – les salariés doivent élire des délégués du personnel dans toute entreprise d'au moins 11 salariés
- **Comité d'entreprise** – un comité d'entreprise est obligatoire dans toute entreprise d'au moins 50 salariés
- **CHSCT** – Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail – constitué dans tous les établissements d'au moins 50 salariés
- **Délégué Syndical** – dans les entreprises de moins de 50 salariés, un délégué syndical peut être désigné parmi les délégués du personnel (non-obligatoire). A partir de 50 salariés, un délégué syndical est choisi parmi les candidats aux élections professionnelles

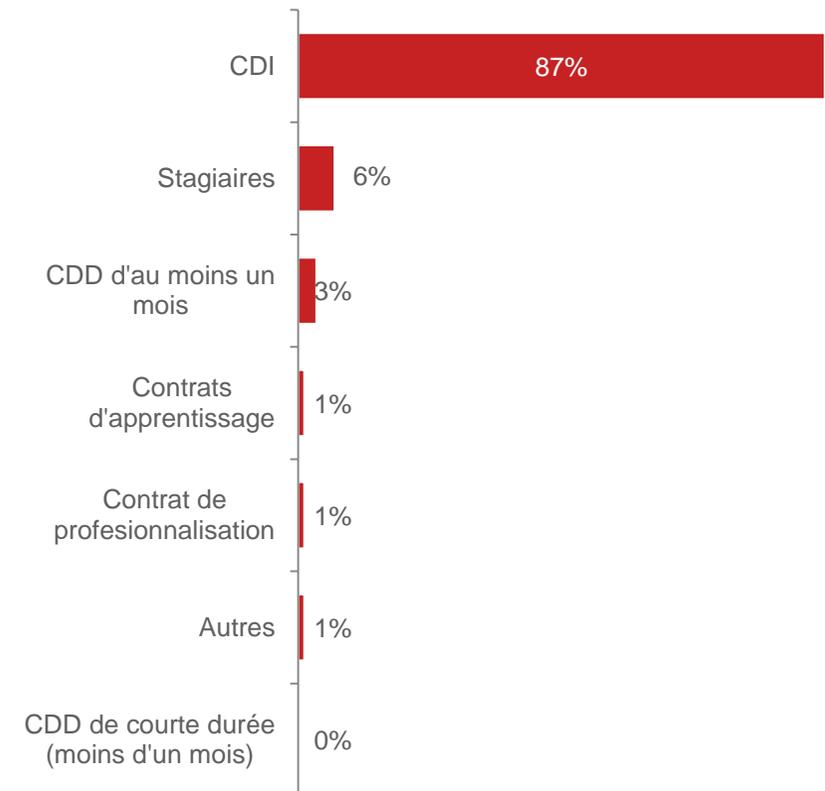
# Secteur de l'ingénierie

## Répartition de l'effectif salarié des sociétés d'ingénierie par région et par type de contrat

### Répartition de l'effectif salarié par région



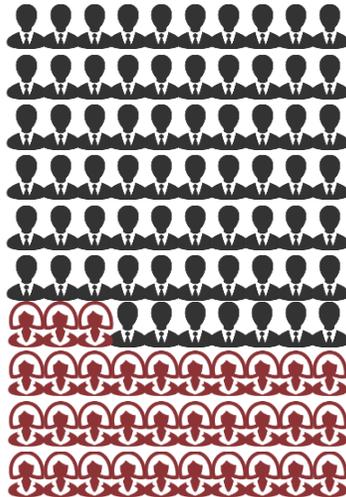
### Effectifs moyens ETP



# Secteur de l'ingénierie

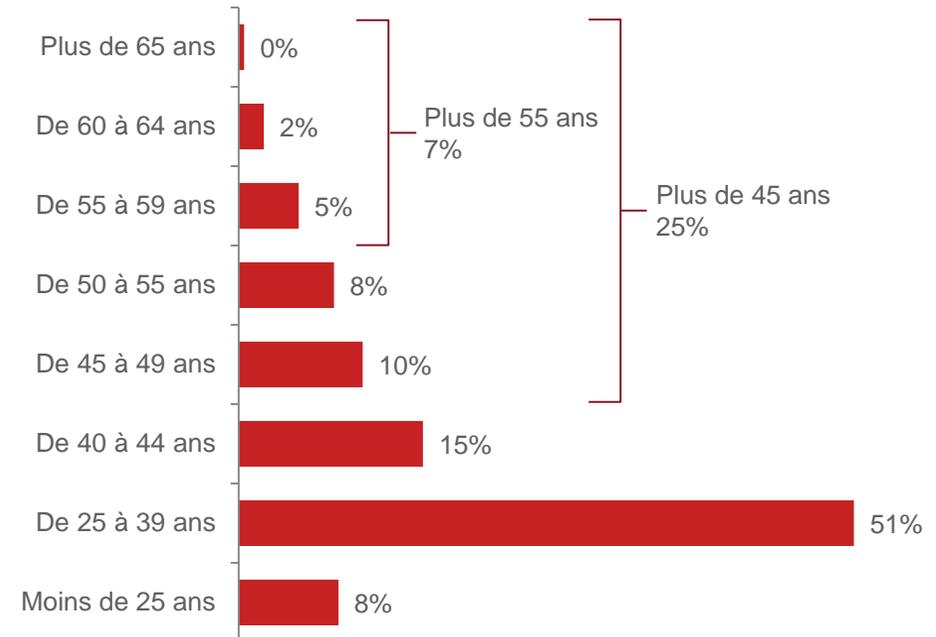
## Profil des salariés – Féminisation et répartition par âge

### Pourcentage de femmes dans les effectifs



La Branche compte **67%** de salariés masculins,  
contre **33%** de salariées de sexe féminin.

### Age moyen de l'effectif salarié

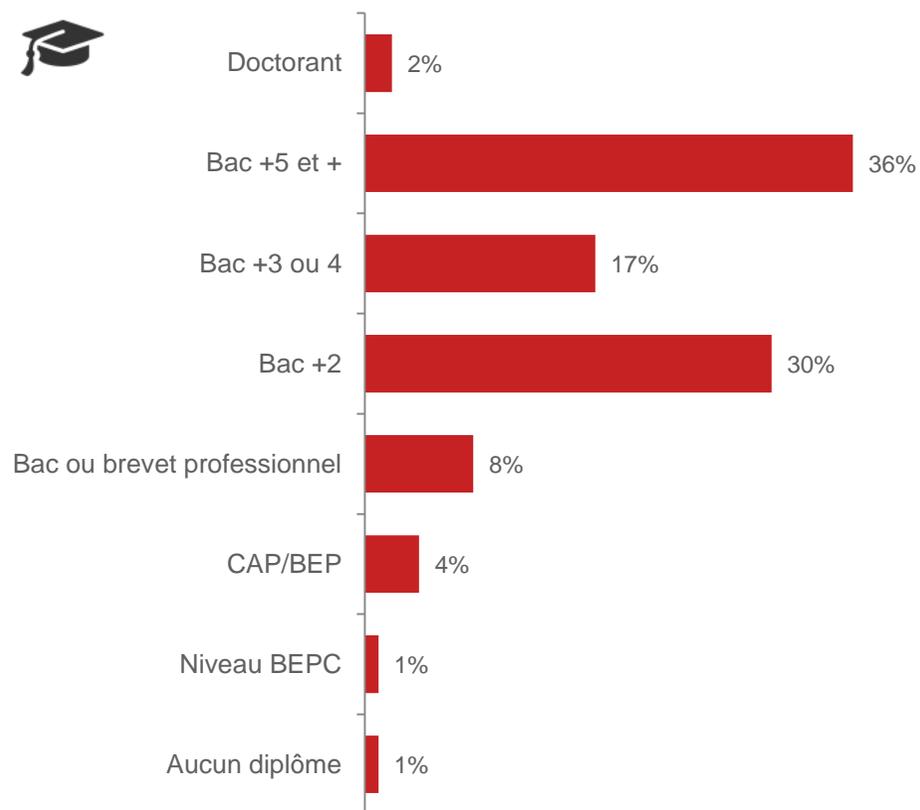


Âge moyen : **37,2 ans**

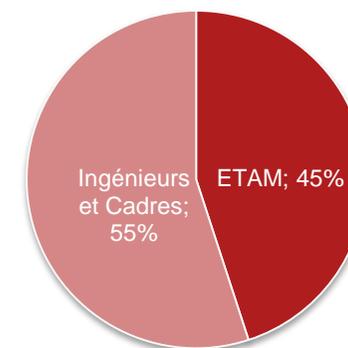
# Secteur de l'ingénierie

## Profil des salariés – Niveaux de formation et de qualification

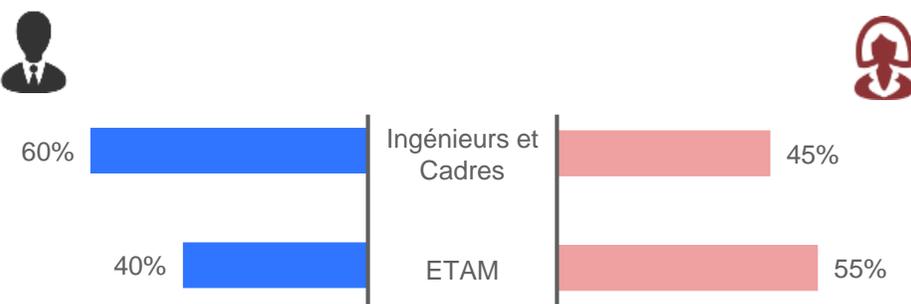
### Niveau de formation



### Répartition par Catégorie Socio Professionnelle



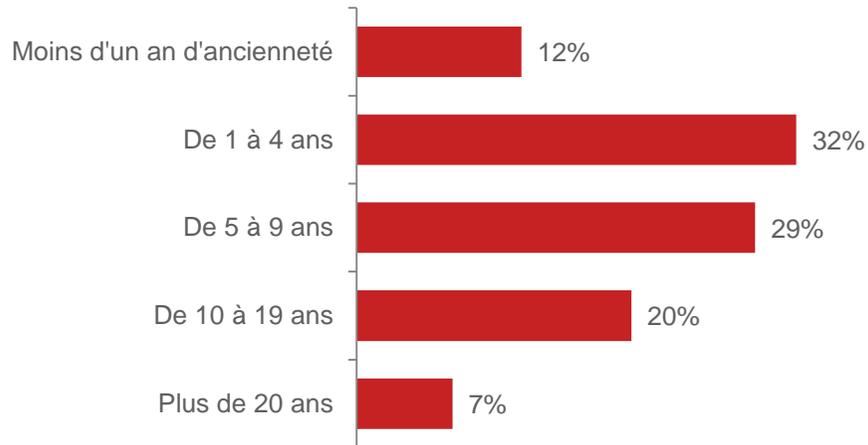
### Répartition par Catégorie Socio Professionnelle par sexe



# Secteur de l'ingénierie

## Profil des salariés – Ancienneté et part de travailleurs handicapés et travailleurs de nuit

### Répartition globale selon l'ancienneté



### Répartition selon l'ancienneté par sexe



### Part des travailleurs handicapés dans les effectifs

Le secteur compte **1,4%** de salariés ayant le statut de travailleur handicapé

### Proportion de travailleurs de nuit

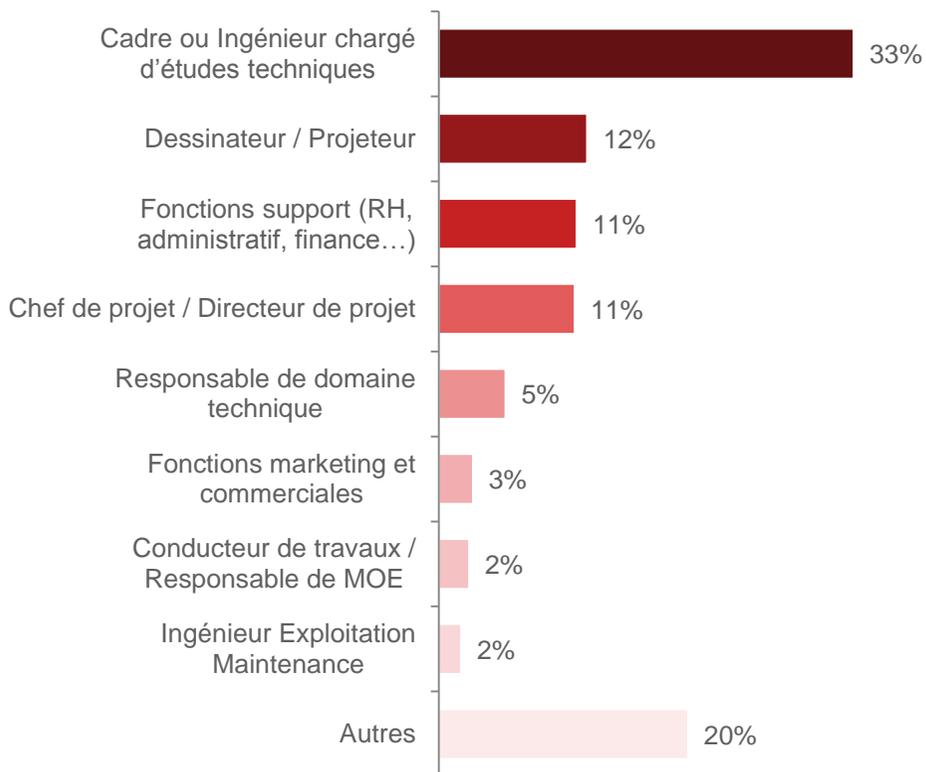
\* Au global, pour le secteur de l'ingénierie, **1,1%** de l'effectif salarié est considéré comme travailleur de nuit, soit **61 personnes** sur 5.552 salariés dans les entreprises interrogées

*Précision : est considéré comme travailleur de nuit "tout travailleur qui, soit accompli au moins deux fois par semaine, selon son horaire habituel, au moins 3h de son temps de travail effectif quotidien durant la période comprise entre 21h et 6h, soit accompli sur une année civile au moins 270h de travail effectif durant cette même période de nuit".*

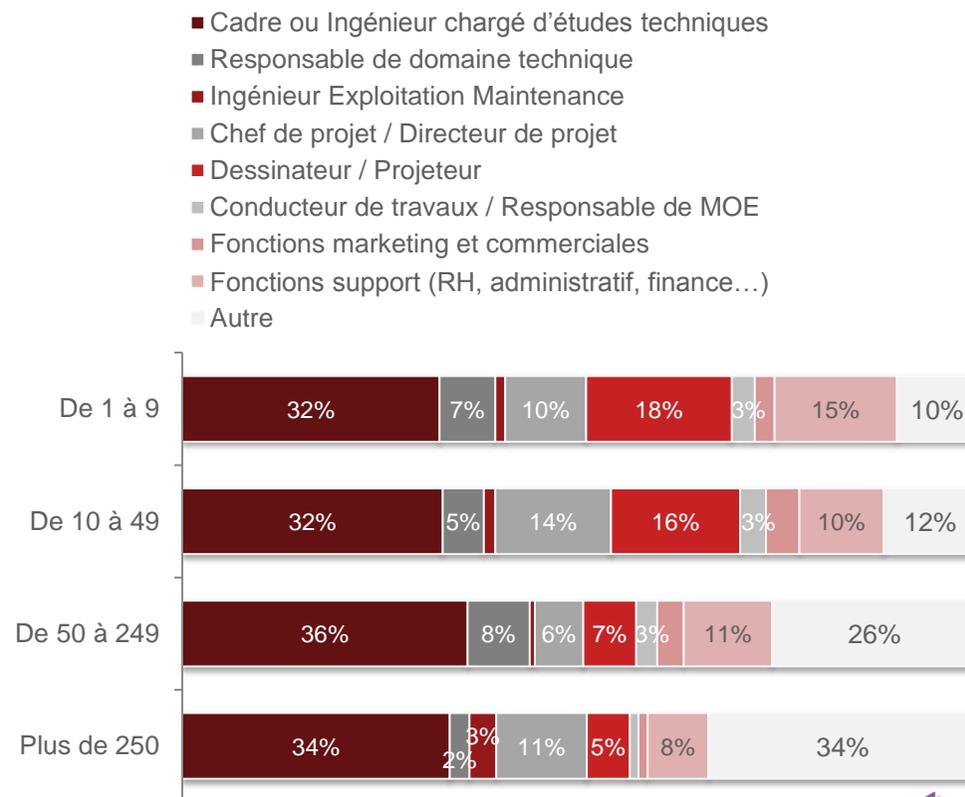
# Secteur de l'ingénierie

## Profil des salariés – Répartition de l'effectif par catégorie de métier

### Répartition des effectifs par catégorie de métiers



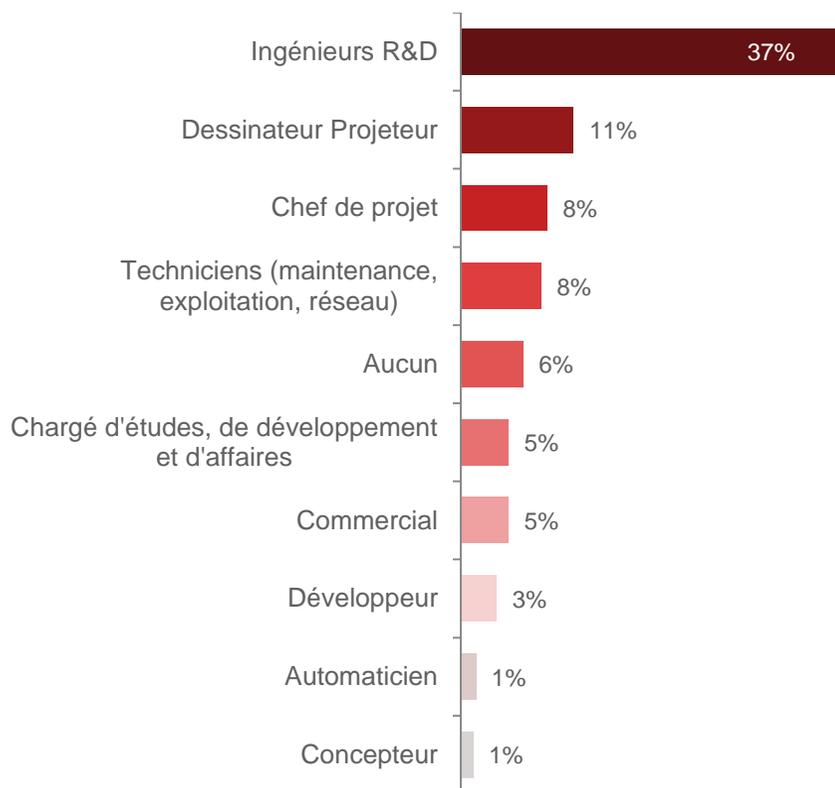
### Répartition des effectifs par catégorie de métiers par taille d'entreprise



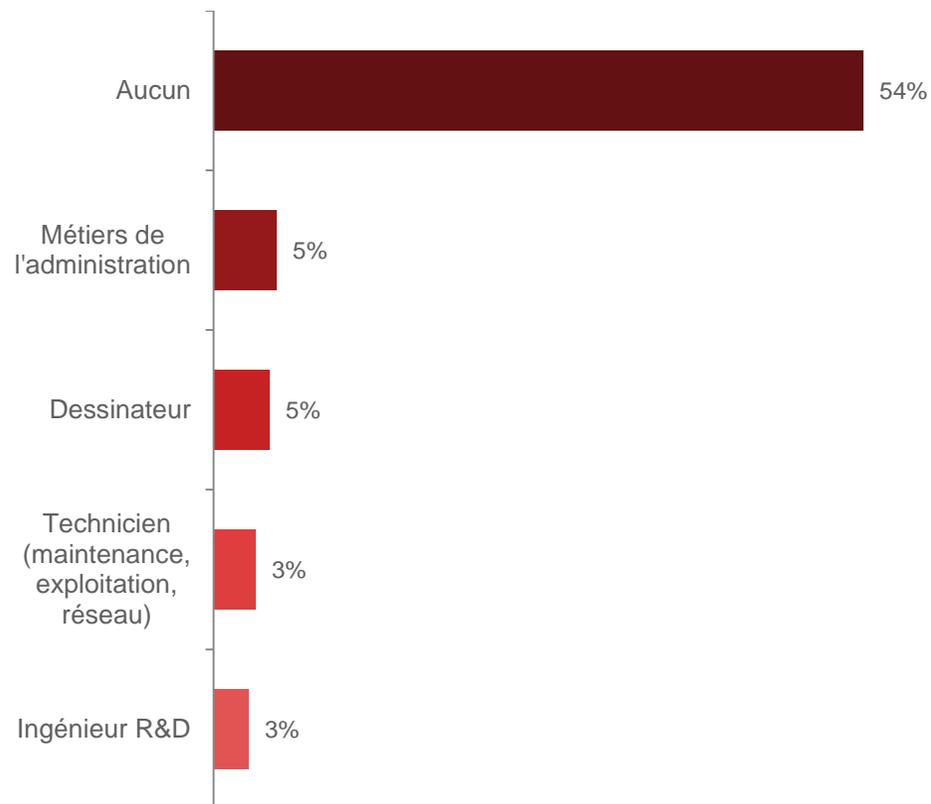
# Secteur de l'ingénierie

## Profils des salariés – Métiers jugés émergents ou en déclin

### Métiers jugés d'avenir dans le secteur



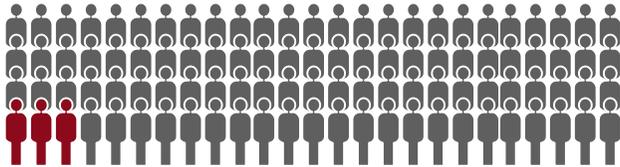
### Métiers jugés en déclin dans le secteur



# Secteur de l'ingénierie

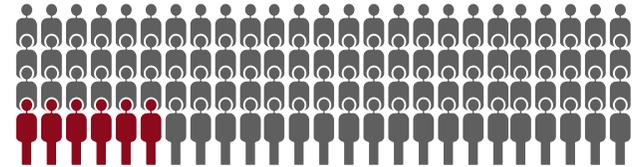
## Conditions de travail – Proportion de télétravail et de temps partiel

### Proportion des effectifs qui réalisent du télétravail



**3%** des salariés du secteur réalisent une part de leur activité en télétravail

### Proportion des effectifs qui travaillent à temps partiel



**6%** des salariés du secteur travaillent à temps partiel

### Proportion des effectifs par sexe qui réalisent du télétravail



**2%** des hommes dans le secteur de l'ingénierie réalisent régulièrement une part de leur activité en télétravail



**4%** des femmes dans le secteur de l'ingénierie réalisent régulièrement une part de leur activité en télétravail



**2%** des hommes dans le secteur de l'ingénierie travaillent à temps partiel

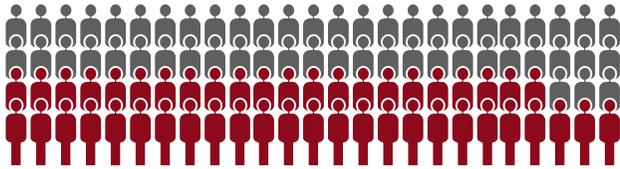


**16%** des femmes dans le secteur de l'ingénierie travaillent à temps partiel

# Secteur de l'ingénierie

## Formation continue en 2013

### Proportion des effectifs qui ont bénéficié d'une formation en 2013



**46%** des salariés du secteur ont bénéficié d'une formation en 2013

### Proportion des effectifs par sexe ayant bénéficié d'une formation en 2013

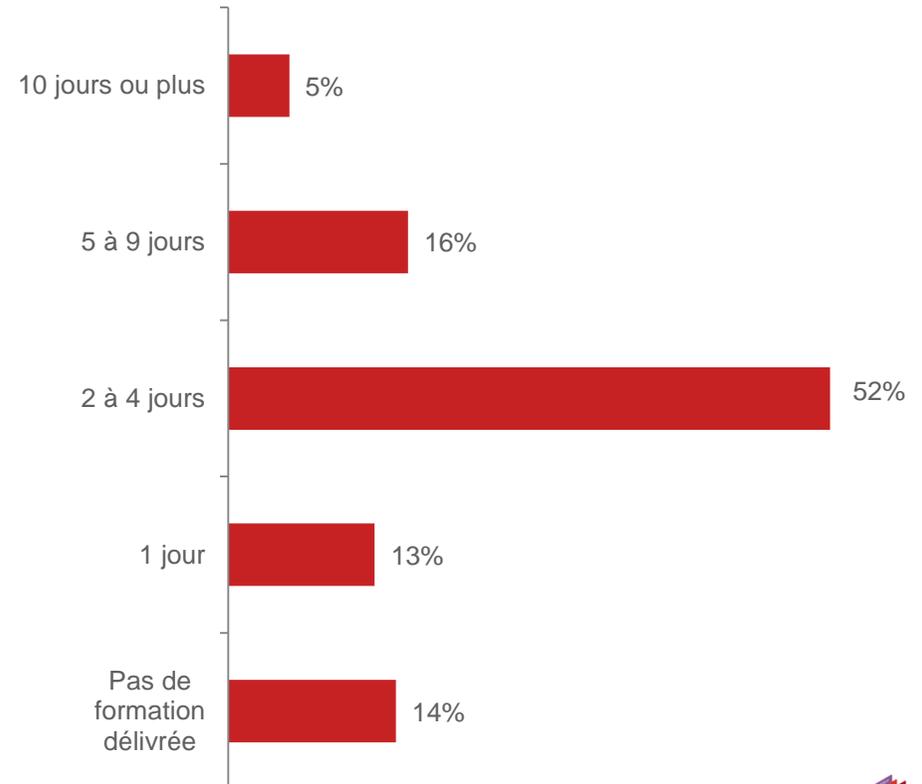


**37%** des hommes dans le secteur de l'ingénierie ont bénéficié d'une formation en 2013



**36%** des femmes dans le secteur de l'ingénierie ont bénéficié d'une formation en 2013

### Répartition des entreprises du secteur par durée moyenne de formation par salarié





Merci de votre attention...

Pour toute demande d'information veuillez contacter:

*Chef de projet OPIIEC : Gwenaëlle DEVAUX*

*Tél: 01 77 45 95 88*

*Mail : [opiiec@opiiec.fr](mailto:opiiec@opiiec.fr)*

